# LE PREMIER CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE PONTIGNY

ÉDITION CRITIQUE

PAR

MARTINE GARRIGUES-DALAS

maître ès lettres

#### INTRODUCTION

#### CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DE L'ABBAYE DE PONTIGNY ET DE SON TEMPOREL
AUX XII<sup>e</sup> ET XIII<sup>e</sup> SIÈCLES

Il n'est pas nécessaire de rappeler ici, même brièvement, l'histoire de la fondation et de la vie de l'abbaye de Pontigny pendant les deux premiers siècles de son existence, de 1114 à 1294. Deux érudits locaux, Chaillou des Barres et le chanoine Henry, ont retracé par le menu toute l'histoire de la petite colonie de moines cisterciens qui vint s'installer dans un « désert » aux confins de la Bourgogne et de la Champagne, pour y fonder la seconde fille de Cîteaux.

Le temporel de Pontigny. — Grâce à ce recueil qui groupe les principaux titres de propriété du monastère de Pontigny, il est possible d'esquisser l'histoire de son temporel, c'est-à-dire la nature des richesses qu'il a accumulées, la provenance de ces biens et leur répartition géographique.

Dans cette longue période nous avons préféré, pour mieux discerner s'il y a eu des transformations, faire une coupure en 1190, ce qui correspond, d'ailleurs, à la fin de la rédaction de la première partie du cartulaire. Pendant toute la période, ce sont les aumônes des fidèles qui, avant tout, ont créé puis développé le patrimoine de Pontigny. Toute la société de la région a participé à l'enrichissement du monastère : laïcs et ecclésiastiques, simples particuliers, nobles ou grands du royaume jusqu'au roi de France, tous ont concouru à

la prospérité de ses moines. Bien vite cependant Pontigny a su, par toute une politique d'achats, d'échanges et d'accords avec d'autres abbayes du voisinage, organiser et consolider le noyau initial et regrouper les dons épars consentis par les fidèles.

La nature des biens reçus est variée: terres, bois et droits divers — en particulier des dîmes — forment l'essentiel des acquisitions du XIIe siècle. Mais vers 1180-1190 apparaît une nouvelle source de richesse pour Pontigny: la rente. Essentiellement en argent, mais aussi en nature, elle représente les trois quarts des dons au XIIIe siècle, tandis que l'abbaye cherche à obtenir des vignes, qui permettent des cultures rémunératrices, et des emplacements dans les villes des alentours pour y développer et installer des sortes de places de commerce.

Pendant toute la période que couvre le cartulaire, il n'y a donc aucun ralentissement du courant de générosité des fidèles, mais une transformation dans la nature des acquisitions de Pontigny, doublée d'une politique toujours plus marquée de recherche de biens rémunérateurs.

#### CHAPITRE II

LE CARTULAIRE DE PONTIGNY : NOTICE DESCRIPTIVE

Description externe. — Le premier cartulaire de Pontigny est un in-folio de soixante feuillets. La seconde partie a été remaniée lors de sa reliure sous Napoléon III : aussi nous sommes-nous efforcée de reconstituer le classement primitif des actes.

Ces derniers sont groupés par chapitres précédés d'un titre, tandis que chaque texte est accompagné d'une courte notice.

Contenu. — Quatre cent dix-neuf actes composent cet ouvrage, dont quinze doubles qui reflètent les tâtonnements des rédacteurs pour le rendre plus facilement utilisable.

Le cartulaire va de 1119 à 1294, mais nous ne possédons que deux pièces postérieures à 1270, ajoutées d'une main plus tardive que celle qui a rédigé la seconde partie de ce volume.

Élaboration du cartulaire. — Le cartulaire a été rédigé en deux temps. Une première partie, qui va jusqu'au folio 20, a été écrite dans les années qui suivent 1190, tandis que la deuxième partie date des années 1270. De plus, de nombreuses gloses et quelques additions ont été faites à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle pour permettre la rédaction d'un nouveau livre des titres de l'abbaye, ouvrage qui n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Le plan adopté n'a rien d'original : dans la première partie, après les grands privilèges, figurent tous les actes rangés dans un ordre topographique, par grange, tandis que dans la seconde, le classement est d'abord méthodique pour redevenir en fin de volume topographique.

Histoire ultérieure du cartulaire. — Par l'intermédiaire du volume rédigé au début du xive siècle et qui a disparu, le premier cartulaire a été utilisé pour la rédaction d'un nouveau qui est conservé à la Bibliothèque nationale (ms. lat. 5465).

Au xviiie siècle, il a été recopié dans un recueil de trois cent quaranteneuf pages qui se trouve aux Archives départementales de l'Yonne (H 1400). Par contre, il semble avoir été laissé dans l'ombre par les grands érudits, tels

Duchesne ou Baluze, qui lui préférèrent le cartulaire du XIVe siècle.

Il en est de même pour les historiens locaux du xixe siècle, ce qui s'explique, peut-être, par le fait que, suivant le décret de pluviose an III, il a été transféré en 1799 à la Bibliothèque nationale (ms. lat. 9887).

## CHAPITRE III

## LE CARTULAIRE DE PONTIGNY : NOTICE CRITIQUE

Valeur du cartulaire. — Il est inutile de souligner le grand intérêt du cartulaire de Pontigny pour retracer l'histoire de ce monastère, d'autant que c'est presque une source unique en l'absence de tout document comptable pour les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

Il offre aussi une possibilité d'étude diplomatique.

Méthode d'édition. — Chaque fois que nous avons pu retrouver l'original, nous l'avons édité de préférence à la copie qui figure dans le cartulaire. Cependant, nous avons porté en note les différences qui pouvaient exister entre les deux textes, à l'exclusion des diverses variantes orthographiques des noms de lieux ou de personnes.

Les copies comme les mentions n'ont été recherchées systématiquement que dans les cas où l'original a disparu. Enfin, nous avons reconstitué l'ordre primitif des actes tel qu'il existait avant le XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui amène à des différences entre notre numérotation des actes et celle effectuée au XIX<sup>e</sup> siècle

à partir du nº 328.

## **SOURCES**

Nous avons surtout utilisé le fonds de Pontigny, qui se trouve aux Archives départementales de l'Yonne, dans la série H.

A la Bibliothèque nationale, nous avons consulté le cartulaire lui-même

(ms. lat. 9887) et les collections de Duchesne et de Baluze.

A la bibliothèque d'Auxerre, c'est surtout la compilation de Dom Robinet terminée par Depaquy, dernier abbé de Pontigny, qui offre bon nombre de copies (mss 222 à 224).

# ÉDITION

# **APPENDICES**

Liste des officiaux connus par le cartulaire. — Liste des doyens connus par le cartulaire. — Table de concordance entre la numérotation moderne et la numérotation reconstituée des actes. — Table chronologique des actes.

## CARTES

Cartes du temporel de Pontigny au XIIe et au XIIIe siècle.